Image not found or type unknown

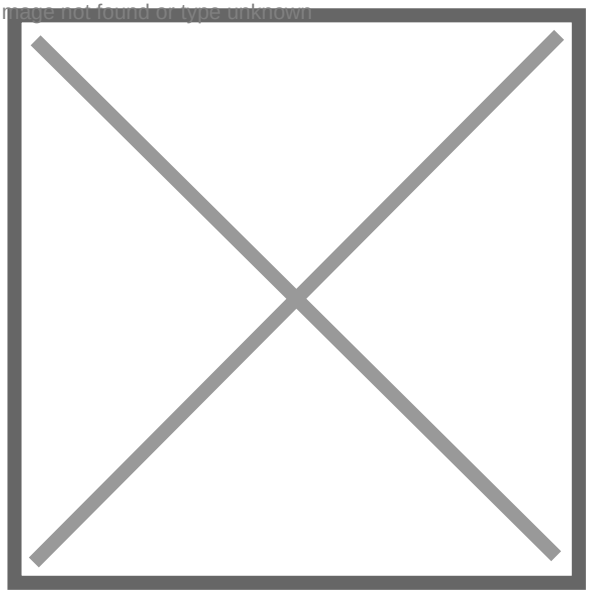

Comment établir une copropriété

Par **louisette54**, le **20/08/2019** à **15:19**

Bonjour
Ma mère a une maison avec trois chambres elle est malade suite à un À V C. Je suis avec elle depuis un an on m'a dit que je peux faire avec elle une copropriété. Pouvez vous me dire ce qu'il y a à faire comm démarche et si c'est difficile à établir. Je vous remercie

Par **morobar**, le **20/08/2019** à **16:11**

Bjr,

DIrection chez le notaire pour procéder à la division, à la détermination des lots, à la détermination des communs, règlement de copropriété...

Bref démarches inutiles vraissemblablement et forts couteuses.

Vius devriez préciser quel est votre but exactement, ou vous renseigner directement chez le notaire de famille.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés